



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 30024

## Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie au sujet du système des retraites par capitalisation. La France doit aujourd'hui compter avec des données démographiques qui, dans quelques années, remettront en cause l'efficacité et la viabilité du système traditionnel par répartition. Il s'avère d'ailleurs que le système mis en oeuvre outre-Atlantique suscite de plus en plus d'intérêt quant aux objectifs qu'il vise, à savoir sauver le système de retraite par répartition créé en 1935, tout en introduisant une part de capitalisation supplémentaire. Aussi il le remercie de bien vouloir lui indiquer les orientations précises qu'il compte suivre afin d'assurer une efficacité pérenne au système de retraite en vigueur en France.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Thien Ah Koon](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30024

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 1999, page 2923